



Crolles, le 06 mai 2022

**A Mesdames les conseillères  
Et Messieurs les conseillers.**

Nos réf. : JUR/2022-24

## **CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 13 mai 2022  
à 19 heures 00 – Salle du Conseil – en Mairie**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Philippe LORIMIER**  
Maire de Crolles



### **Ordre du jour :**

**Nombre total de projets de délibération : 22**

#### **1. AFFAIRES TECHNIQUES - URBANISME – ENVIRONNEMENT**

- 1.1. Subventions aux associations, domaine de l'environnement
- 1.2. Subvention aux associations, domaine de la prévention des risques

- 1.3. Approbation de la charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse 2022-2037
- 1.4. Opération de territoire (ORT) – Avenant n°1 à la convention cadre signée le 9 janvier 2020

## **2. AFFAIRES FINANCIERES**

- 2.1. Demande de fonds de concours sur projets commerciaux
- 2.2. Adoption du compte de gestion 2021
- 2.3. Adoption du compte administratif 2021
- 2.4. Délégations du conseil municipal au Maire
- 2.5. Candidature au fonds de concours intercommunal pour la restauration collective
- 2.6. Dispositif chèque vélo électrique pour tous

## **3. AFFAIRES JURIDIQUES**

- 3.1. Transfert temporaire du lieu de célébration des mariages
- 3.2. Acquisition d'une licence III
- 3.3. Commission municipale sports – Modification de la composition

## **4. AFFAIRES SOCIALES**

- 4.1. Subvention exceptionnelle – Soutien à l'Ukraine
- 4.2. Convention entre le préfet de l'Isère et les services utilisateurs du Système National d'Enregistrement des demandes de logement social
- 4.3. Subventions aux associations relevant de l'action sociale, du logement, de la prévention et du sanitaire

## **6. AFFAIRES SPORTIVES – VIE ASSOCIATIVE**

- 6.1. Subventions 2022 aux associations sportives, culturelles, du patrimoine et sportifs de haut niveau

## **7. AFFAIRES SCOLAIRES**

- 7.1. Convention de délégation partielle de compétences pour la production, la fourniture et la livraison de repas à destination du collège de Crolles avec le département de l'Isère

## **8. AFFAIRES CULTURELLES**

- 8.1. Attribution d'une subvention pour l'année 2022 à l'association « Musica Crolles »
- 8.2. Attribution d'une subvention pour l'année 2022 à l'association « Ensemble Musical Crollois »

## **9. RESSOURCES HUMAINES**

- 9.1. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités
- 9.2. Tableau des postes créations – suppressions de postes